

🏠 » ACTUALITÉS » JUSTICE ET FAITS DIVERS

Trafic de stupéfiants aux États-Unis: un des frères Scoppa sera extradé

Les autorités américaines l'accusent d'avoir fait partie d'un vaste réseau de trafic de drogue



PARTAGE



CAMILLE PAYANT

Jeudi, 23 janvier 2025 11:44
MISE À JOUR Jeudi, 23 janvier 2025 11:44

Un des frères du clan mafieux Scoppa accusé aux États-Unis d'avoir fait partie d'un vaste réseau de trafiquants de drogue pourra finalement être extradé chez nos voisins du Sud.

«Je m'y attendais. Un juge en extradition a un pouvoir limité, a déclaré l'avocat de Roberto Scoppa, Me Jeffrey Boro, à sa sortie de la salle d'audience, jeudi matin, au palais de justice de Montréal. C'était une grande quantité de drogue, il risque plusieurs années de pénitencier.»



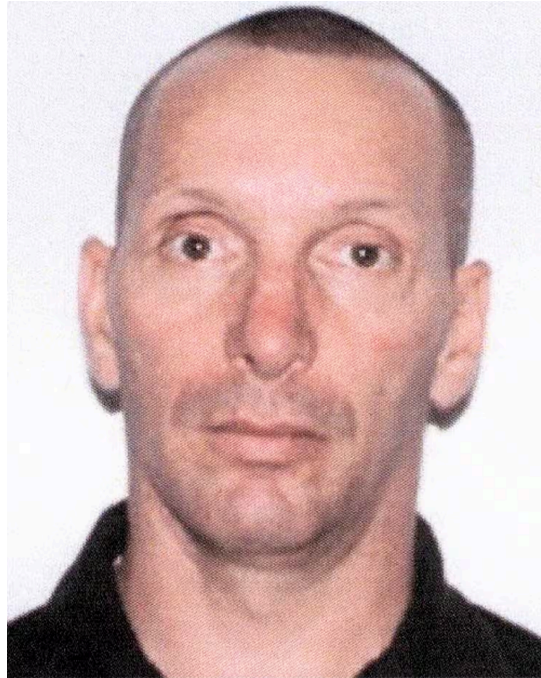
La Une. La nouvelle infolettre du Journal. Matin. Midi. Soir.

Inscrivez-vous pour ne rien manquer de l'actualité

Inscrivez-vous

Plus tard

Le frère des mafieux Andrea et Salvatore Scoppa, tous deux assassinés dans les dernières années, sera donc vraisemblablement transféré vers une prison californienne dans les prochaines semaines.



Selon le FBI, le Montréalais de 56 ans aurait été impliqué dans un vaste réseau de stupéfiants qui opérait à travers le continent.

Celui-ci était en mesure d'exporter des centaines de kilogrammes de cocaïne, de méthamphétamine et d'héroïne du Mexique vers Los Angeles, pour ensuite les distribuer ailleurs aux États-Unis ou au Canada.



La Une. La nouvelle infolettre du Journal. Matin. Midi. Soir.

Inscrivez-vous pour ne rien manquer de l'actualité

Inscrivez-vous

Plus tard

La valeur en gros de cette drogue avoisinait 37 M\$.

Saisies à Montréal

Roberto Scoppa aurait été aperçu en 2022 en présence de coaccusés lors d'une rencontre au Mexique quelques semaines après qu'une importante quantité de drogue eut été saisie à Montréal par la Gendarmerie royale du Canada. Des conversations cryptées entre des acteurs de cet important réseau ont aussi pu être découvertes par les autorités américaines grâce à la participation d'une taupe.

Ces preuves ont donc convaincu la juge Catherine Perreault d'autoriser la requête d'extradition vers la Californie.

Les avocats de Roberto Scoppa soutiennent toujours «qu'il n'aurait rien fait aux États-Unis».

Ils comptent donc s'adresser au ministre de la Justice du Canada en espérant qu'il refuse l'extradition. C'est lui seul qui a le pouvoir de trancher les questions de juridiction ou de violation de la Charte canadienne des droits et libertés.

M^e Boro a également annoncé vouloir faire appel de la décision de la juge Perreault.

0 Commentaires

Vous devez être connecté pour commenter.

[Se connecter](#)

ARCHIVES 2025 2024 2023 2022 2021 2020 2019 2018 2017 2016

ACCÈS RAPIDES

SECTIONS

EN SAVOIR PLUS

S'ABONNER

APPLICATIONS MOBILES

© 2025 Le Journal de Montréal Inc. Tous droits réservés.

jdq

TVA
NOUVELLES



TVA
SPORTS

qub



b

SILO 57

57

TVA+

Cinecl

7JOURS

REPORTAGE

«OUBS
«LAUTO

zeste



**La Une. La nouvelle
infolettre du Journal.
Matin. Midi. Soir.**

Inscrivez-vous pour ne rien manquer
de l'actualité

Inscrivez-vous

Plus tard